M. Benhachem: La Délégation générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion a déployé de "grands" efforts en 2009

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-01-2010 22:23:24

La Délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a déployé de grands efforts en 2009 en vue de mettre à niveau les établissements pénitentiaires et assurer de bonnes conditions de détention aux pensionnaires, a affirmé le Délégué général, M. Abdelhafid Benhachem.

Dans un entretien publié lundi par le quotidien +Al Ahdat Al Maghribiya+, M. Benhachem a indiqué que la Délégation s'est penchée, en dépit des difficultés, sur l'amélioration des conditions de séjour des détenus aux niveaux de l'alimentation, de la santé et des programmes de réinsertion.

Pour améliorer les conditions de séjour des détenus et limiter l'encombrement, il a précisé que l'année 2009 a connu l'accélération de la cadence de construction de six établissements pénitentiaires, dont quatre fonctionnent déjà et deux seront ouverts prochainement.

Ces établissements, construits conformément aux standards modernes, disposent de toutes les dépendances nécessaires, a relevé le délégué général, ajoutant que 17 autres établissements ont été restaurés afin qu'ils soient en phase avec les conditions sécuritaires et sanitaires requises.

Dans ce cadre, Benhachem a précisé que la délégation a relevé la ration alimentaire pour chaque détenu et déployé des efforts parallèles au niveau de la préparation et de la distribution des repas ainsi que du contrôle continu et efficace des aliments.

Chaque pensionnaire a bénéficié en moyenne de cinq examens médicaux l'année dernière et des campagnes de sensibilisation pour la prévention de certaines maladies contagieuses, a-t-il souligné, ajoutant que 52 cadres de santé ont été recrutés, dont des médecins, des psychiatres et des infirmiers, et les établissements pénitentiaires ont été dotés de matériel médical et de médicaments.

S'agissant de la réinsertion, 68 pc des détenus bénéficiaires des programmes d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle ont passé avec succès l'examen du Baccalauréat au titre de l'année 2009, a poursuivi M. Benhachem.

La délégation a fixé comme objectif pour les prochaines années scolaires de relever à 13 pc le taux des détenus bénéficiaires de ces programmes, en prenant plusieurs mesures visant la réduction de l'abandon scolaire parmi les pensionnaires, à travers le renforcement du partenariat avec le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique et la poursuite de la coopération avec la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, a-t-il souligné.

Ces mesures consistent également à construire et à équiper de nouvelles salles de classes et de nouveaux centres pédagogiques et à diversifier les filières de formation professionnelle.

M. Benhachem a en outre rappelé la nouvelle vision de la délégation qui consiste à humaniser l'espace pénitentiaire, à préserver la dignité des prisonniers et à veiller sur la sécurité au sein de ces espaces.

S'agissant du phénomène de la corruption au sein des établissements pénitentiaires, il a indiqué que plusieurs mesures ont été prises par la délégation générale, citant l'augmentation des salaires et des indemnités accordés aux fonctionnaires conformément au nouveau statut, outre l'adoption d'un décret relatif à l'octroi des indemnités au personnel de ces établissements pour les heures supplémentaires assurées.

MAPF